

IUT de BETHUNE

- Réinscription 2016-2017 -

Vous étiez inscrit à l'IUT de Béthune en 2015-2016 :

- Votre inscription administrative 2016-2017 s'effectuera OBLIGATOIREMENT en ligne si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Passage en année supérieure : DUT2
- Enjambement DUT1/DUT2 (S2 non validé mais autorisé à passer en S3)
- Doublement DUT1/DUT2

Accédez à la procédure d'inscription, par l'Environnement Numérique de Travail, ENT, cette procédure est simple et entièrement sécurisée.

<http://ent.univ-artois.fr> et cliquez sur l'onglet « ma scolarité »

En 2015-2016 vous étiez inscrit en	Dates d'inscription
DUT 1	Du 13/07/16 au 19/07/16
DUT 2	Du 25/08/2016 au 30/09/2016

Interruption du service du 20 juillet au 24 août 2016.

- Si vous êtes en contrat de professionnalisation ou en apprentissage les inscriptions seront réalisées sur la chaîne d'inscription à **l'IUT de Béthune**.